



Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules

Copie à :
Chrono
Comité directeur
LBR
CBD



63 Rue Anatole France
69100 Villeurbanne

Téléphone
04 78 52 22 22

Télécopieur
04 78 52 50 93

Internet
www.ffsb.fr

E-mail
daf@ffsb.fr

N° Siret : 779 825 744
00039

Code NAF : 9312 Z

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Chantal FIEUJEAN
Présidente de la F.F.S.B.

à

Mmes, MM. les Présidents d'A.S.
Sous couvert des président(e)s de CBD

Objet : Enquête CNOSF

CF/XM/0157

Villeurbanne, le 2 novembre 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le modèle économique des clubs fédérés amateurs repose diversement sur les produits des cotisations, de la billetterie, des éventuels partenariats, mécénats ou autres recettes liées à des animations.

Dans la situation actuelle de perte d'activités, il est inéluctable que chacun d'entre vous ait à affronter des pertes de produits et de membres.

En l'état, les critères de Bercy ne valorisant pas l'utilité sociale, ne sont retenues que des données attachées au sport professionnel ou aux clubs employeurs.

Si nous voulons être entendus, et nous le pouvons davantage au lendemain de notre lettre ouverte au Président de la République, nous nous devons d'avoir une approche similaire à celle des autres secteurs d'activité. Ces derniers mobilisent leur base pour exprimer précisément leurs pertes de recettes, voire de clientèle en lien avec le chiffre d'affaires. Nous devons donc à la fois sensibiliser, dans l'immédiat sur les pertes de produits et pour la pérennité de l'A.S. sur les pertes de membres.

C'est pourquoi le CNOSF a demandé à chaque fédération de relayer ce message auprès de ses A.S. et d'inciter chacun d'entre vous à répondre à l'enquête.

Il nous faut notamment et impérativement un état des lieux comparatif entre fin octobre 2019 et 2020, état comparatif que nous devons renouveler à minima à fin décembre.

Dans cet esprit de collecte de données, le CNOSF a sollicité la société Talk4, qui avait déjà réalisé l'enquête d'après confinement (avec près de 25 000 clubs répondants), pour établir un questionnaire adapté aux problématiques actuelles.

Ces questions feront dans le questionnaire l'objet d'un positionnement à part permettant au plus grand nombre d'y répondre dans les meilleurs délais (fixé au 10 novembre).

Comme existent en plus des interrogations d'actualité concernant des sujets plus sociétaux, l'enquête sera complétée par des questions auxquelles pourront répondre les clubs qui se sentiront concernés et qui

pourraient avoir des informations à transmettre. Cela fera dans le questionnaire l'objet d'une autre partie avec un délai de réponse adapté.

Chaque club est invité à répondre via une plateforme garantissant l'anonymat des réponses et la protection des données en utilisant un lien spécifique à chaque fédération qui va permettre de comptabiliser en temps réel le nombre de clubs par fédération ayant répondu.

Le lien vers le questionnaire est le suivant :

<https://innov-up.talk4.pro/barometre-clubs/s/dab52cbcb4/>

Le questionnaire est actif dès à présent.

Dans le contexte de difficultés que nous vivons, il nous semble indispensable de se donner le maximum de chances d'obtenir des aides plus conséquentes et justifiées pour le secteur du sport amateur, avec notamment, et c'est inscrit dans le questionnaire, un possible dispositif d'aide financière aux familles pour l'inscription ou la réinscription dans un club sportif fédéré.

C'est pourquoi nous comptons sur le maximum d'entre vous pour répondre à cette enquête afin que nous puissions nous appuyer sur un retour d'un maximum de clubs représentatifs de notre écosystème.

Vous remerciant par avance pour votre participation, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes cordiales salutations.



Chantal FIEUJEAN